

CCI info

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

N° 286

OCTOBRE
NOVEMBRE
2021

DISPENSÉ DE TIMBRAGE

Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun,
BP M3, 98849 Nouméa Cedex

DOSSIER

La Nouvelle-Calédonie ne sera
plus Covid-free.
Quelle adaptation maintenant ?

ACTIONS DE LA CCI

NC ÉCO : #NousSommesFiers #Solidaires
Tous mobilisés pour le pays.

ÉCONOMIE

Paiement sur internet : quelles solutions
pour accompagner l'essor numérique ?

cci
@ NOUVELLE-CALÉDONIE
WWW.CCI.NC



ÉLECTRICITÉ, GARDONS NOS DISTANCES...

AVANT DE
COMMENCER
UN CHANTIER,

CONTACTEZ-NOUS !



ENTREPRISES DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX
PUBLICS, ENTREPRISES DE TERRASSEMENT,
PROFESSIONNELS DE L'ÉLAGAGE...

INTERVENIR À PROXIMITÉ D'UNE LIGNE
ÉLECTRIQUE AÉRIENNE OU SOUTERRAINE
PRÉSENTE UN DANGER MORTEL !

**POUR GARANTIR
VOTRE SÉCURITÉ,
CONTACTEZ EEC OU ENERCAL**

05 36 36

numéro gratuit

250 250

dict@enercal.nc



CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE



ÉDITO

À nouveau, et une troisième fois, la CCI vous accompagne dans une crise sanitaire installée et les difficultés économiques, immédiates et long terme, qui en découlent. La Chambre a eu une nouvelle fois à relever le défi d'être, à distance, encore plus proche de vous ! Un challenge qu'ont du aussi relever les entrepreneurs, pour garder le lien avec leur clientèle dans un contexte réglementaire qui a clos la plupart de leurs vitrines plusieurs semaines. La cellule d'accompagnement des entreprises de la CCI, la cellule des acteurs économiques qu'elle pilote, les conseillers derrière le dispositif Cap Digital ou encore Cap Relance... Tous se sont remis en ordre de marche en une demi-journée, pour être à vos côtés et vous donner toutes les chances d'y parvenir. Notamment en poursuivant le développement d'outils pour vous permettre de mettre en place les solutions de e-commerce qui dans ce contexte apparaissent comme une planche de salut, combinées aux mesures de soutien à l'économie, elles aussi réactivées.

Les 1^{ères} Assises de la Covid-19, fin août, livrent aujourd'hui toute la pertinence de leur analyse. Notre dossier revient largement sur les difficultés identifiées qui ont fait pressentir une indispensable évolution et adaptation de nos vies à la réalité de la Covid-19. Comment les entreprises devront-elles intégrer la situation d'une épidémie déclarée, désormais ? Comment les dispositifs de soutien pourront-ils s'inscrire, de manière réaliste, dans le temps long ? Votre magazine vous donne des éléments de réponse et la CCI, plus que jamais, est focalisée à développer, en lien avec tous les acteurs de la crise, les solutions de votre résilience. À nouveau, nous les trouverons, pour franchir ensemble cette étape difficile. Bonne lecture !

David Guyenne,
Président de la CCI-NC

CCinfo SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- 4 À la Une**
« Qui veut être mon business angel ? », le Rendez-vous des petits entrepreneurs, De nombreuses formations professionnelles accessibles en distanciel
- 5 Actions de la CCI**
NC ÉCO : #NousSommesFiers #Solidaires
Tous mobilisés pour le pays.
- 6 Les entreprises à l'épreuve de la Covid : un accompagnement rôdé, des outils affinés.**
- 8 Focus entrepreneur**
Robert Kakue : valoriser la production locale.
- 10 L'actualité des entrepreneurs**

DÉCRYPTAGES

- 14 Pacifique**
Développement économique sur terres coutumières : l'exemple inspirant de nos voisins néo-zélandais.
- 16 Innovation**
Une lame de course accessible et éco-responsable.
- 19 Portrait**
Charles Germain, une âme de commerçant.
- Dossier**
20 La Nouvelle-Calédonie ne sera plus Covid-free.
Quelle adaptation maintenant ?

Économie

- 26 Paiement sur internet : quelles solutions pour accompagner l'essor numérique ?**

Environnement

- 27 Moov'Outre-mer, une formation pour donner vie à vos projets.**

Numérique

- 28 La cybersécurité, un incontournable pour toutes les entreprises.**

Tourisme

- 29 Bientôt une « agence d'attractivité » touristique en province Sud.**

INFOS PRATIQUES

- Formation**
- 30 Encadrant(e) d'équipe.**
- Comment j'ai réussi à ...**
- 31 Optimiser mon circuit commercial grâce à une application.**
- Fiche pratique**
- 32 Sécurisez vos locaux.**
- 33 Chiffres et échéances**



Le CCinfo est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa Cedex, tél. : 24 31 00, com@cci.nc - Site Internet : www.cci.nc - Directeur de publication : David Guyenne - Comité de rédaction : Sidonie Ganachian et Christine Lalande - Rédaction : Séverine Aguilar, Chrystel Furigo, Virginie Grizon, Christine Lalande, Sylvie Nadin, Valérie Bléhaut, Hugo Coeff - Coordination rédaction : Chrystel Furigo et Christine Lalande - Photo de couverture : © Peter Tandt - Réalisation : Concept - Régie publicitaire : Rezo, tél. : 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Millin, tél. : 77 19 72 - Impression : Artypo Tirage : 10 000 exemplaires - Le CCinfo est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse du directeur de publication.



À la Une

Qui veut être mon Business angel ?

Vous avez le **projet**, ils peuvent **investir**

Vous avez un projet de création, de développement ou de reprise d'entreprise et avez besoin de financement ?

Venez pitcher votre projet pour convaincre les Business angels

INSCRIPTIONS du 2 août au 6 septembre sur www.cci.nc

un événement CCI NOUVELLE-CALÉDONIE

L'opération « Qui veut être mon Business angel ? » décalée mais maintenue

Les dossiers de candidature pour participer à la première opération « Qui veut être mon Business angel ? » organisée par la CCI pour aider les entrepreneurs et porteurs de projet à trouver des financements, ont été présélectionnés le 1^{er} octobre. Sur 18 dossiers reçus, 12 ont été retenus pour participer à ce dispositif organisé pour la première fois sur le territoire. Chaque candidat sélectionné va maintenant être contacté pour participer à un coaching au mois d'octobre, en vue d'un passage devant le jury le 25 octobre. Celui-ci retiendra les finalistes qui participeront au pitch final, le 18 novembre.



Le Rendez-vous des petits entrepreneurs

Le calendrier de la deuxième édition du Rendez-vous des petits entrepreneurs, qui devait se tenir le 3 octobre, a lui aussi été bouleversé par la prolongation du confinement strict de la population. Il avait une nouvelle fois démarré sur les chapeaux de roues, témoignant d'un vif intérêt des 6-17 ans pour l'entrepreneuriat. L'une des qualités d'un entrepreneur étant d'être tenace, gageons que cela ne les découragera pas à participer à l'édition 2021, en fonction des règles qui seront décidées.

Restez connectés au site internet

www.rendezvouspetitsentrepreneurs.nc, pour être informés des modalités de reprogrammation de ce grand rendez-vous.

Rendez-vous des petits entrepreneurs

Tu as entre 6 et 17 ans ?

Inscriptions du 18 juin au 2 septembre 2021 sur : www.rdvpetitsentrepreneurs.nc

De nombreuses formations professionnelles accessibles en distanciel

Covid oblige, les formations professionnelles proposées par la Chambre ont été contraintes de cesser en présentiel pendant le confinement. Elles reprennent aujourd'hui en présentiel avec un protocole sanitaire très strict, et certaines des vingt formations qui avaient été revues pour permettre à chacun de pouvoir les suivre chez soi, continuent d'être proposées en distanciel. Dans le management, l'environnement juridique et fiscal, l'import-export, l'efficacité professionnelle et le développement personnel, le marketing digital ou encore le droit du travail... La Chambre est en mesure d'offrir un large panel de sessions pour monter en compétences, même dans un contexte contraint ! Consultez notre catalogue sur le site :

www.cci.nc





Actions de la CCI

NC ÉCO : #NOUSSOMMESFIERS #SOLIDAIRES TOUS MOBILISÉS POUR LE PAYS

Le confinement a été une nouvelle fois l'occasion d'une forte solidarité des entreprises calédoniennes, en « 2^e ligne » des professionnels mobilisés pour faire fonctionner le pays, au service de tous les Calédoniens.



Employés de station-service, vigiles, caissières, fabricants de masques et de gel hydroalcoolique, maraîchers, couturières, dépanneurs, gérants de supérette, pharmaciens, banquiers, assureurs, facteurs, techniciens, garagistes, hôteliers, teinturiers... Une longue liste de professionnels a apporté son concours à la crise sanitaire durant le confinement, en répondant aux besoins de la population au prix d'une adaptation à des contraintes organisationnelles sans précédent. Mais il faut aussi saluer la solidarité de toutes les autres activités, pour qui la fermeture pure et simple, *sine die*, s'est révélée la seule option au matin du 7 septembre.

Une démonstration de solidarité

« Nous sommes fiers ! » de toutes les entreprises calédoniennes affirme NC ÉCO. Ce consortium, créé pour porter la voix de l'ensemble des acteurs économiques calédoniens dans les défis que lui réserve l'avenir institutionnel du pays, est fier des professionnels qui, après le monde médical en première ligne de l'épidémie de Covid-19, ont répondu présent en

maintenant une continuité de service ou en fermant au contraire leurs portes pendant plusieurs semaines, pour participer à freiner la propagation du virus. Une situation évidemment pénalisante pour leur activité et qui, en dépit des différentes aides au secteur économique, hypothèque leurs perspectives, menace leur survie et inquiète leurs salariés. Artisans, agriculteurs, ouvriers, entrepreneurs : NC ÉCO est fier des professionnels du pays qui produisent, cultivent, approvisionnent, mais aussi se réinventent pour proposer des services adaptés, se battent en responsabilité pour sauvegarder les emplois et notre système de protection sociale, et tiennent à bout de bras les impacts économiques et sociaux qui pourraient constituer l'autre drame humain de la crise, à bas bruit. NC ÉCO a réalisé des vidéos pour leur rendre hommage, et incite toutes les entreprises à faire de même pour montrer aux Calédoniens leur détermination à traverser cette crise.

 NC ECO

 NC ECO



LA CCI VOUS ACCUEILLE EN TOUTE SÉCURITÉ

Pour vous accueillir dans ses locaux en toute sécurité, la CCI a mis en place un protocole sanitaire très strict.



Les espaces d'accueil du public de la CCI, dans ses locaux principaux de Nouméa comme dans ses agences, font l'objet d'un plan de sécurité sanitaire rigoureux. Au niveau du Centre de formalités des entreprises, le nombre de personnes admises dans les salles est limité et un registre de suivi des visites est tenu. Tous les conseillers et agents d'accueil sont protégés et vous protègent par un plexiglas, et les surfaces sont désinfectées plusieurs fois par jour par une société spécialisée. Nos agents disposent aussi de lingettes et produits désinfectants, pour compléter ce protocole. Bien sûr, le port du masque obligatoire et les gestes barrières y sont observés.

Des protocoles particuliers sont aussi mis en œuvre pour les stagiaires de la Formation professionnelle continue de la Chambre. Les arrivées et l'organisation des pauses sont décalées, l'espace Cafétéria est provisoirement supprimé et les stagiaires invités à amener leur gourde ou leur verre, ainsi qu'à prendre leurs repas à l'extérieur. Des distributeurs automatiques de boissons sont toujours proposés, et rigoureusement désinfectés. Gel hydroalcoolique, espacement des tables, aération des locaux, poubelles dédiées pour les masques : tout a été repensé pour une sécu-

rité maximale. Les stagiaires ont également du matériel désinfectant à disposition, s'ils veulent nettoyer eux-mêmes leur bureau.

N'attendez pas pour solliciter votre Chambre consulaire

Vos conseillers CCI sont mobilisés pour vous accompagner dans la mise en œuvre du pass sanitaire entré en vigueur en Nouvelle-Calédonie le lundi 11 octobre 2021. N'hésitez pas à les solliciter pour qu'ils vous guident dans une bonne compréhension des protocoles que vous devrez observer vis-à-vis de votre clientèle, et vous accompagner pour solliciter les aides économiques mises en place pour les entreprises. Le dispositif Cap Relance, actif toute l'année pour aider les entreprises en difficulté ou qui craignent de l'être, est aussi à votre écoute. Entrepreneurs, n'attendez pas de connaître des difficultés pour solliciter ses experts et conseillers, qui peuvent vous proposer un suivi personnalisé gratuit. La Chambre a déployé des outils qui pourront vous aider sur le long court, à traverser cette crise économique et sanitaire.



Actions de la CCI



Virginia Kolo



Yorhan Leherle



Léna Giozzi



Véronique Kasanwardi



Benoît Dunogues



Éric Fauvellière



Benoît Delagneau



Christian Tillon



Frédéric Prentout



Isabelle Chenu

Nos conseillers, en télétravail pendant le confinement, vous accueillent à nouveau en présentiel à Nouméa et dans les agences de la Grande terre.

La CCI à vos côtés

Dès l'annonce de ce troisième confinement, la Chambre a réactivé ses dispositifs pour accompagner les entrepreneurs et pour créer un lien continu entre les acteurs productifs du territoire, et les autorités en charge de la politique sanitaire. Derrière un numéro vert inter-consulaire, une messagerie électronique et un formulaire de contact, dix conseillers se sont organisés pour répondre aux questions des entrepreneurs et les orienter vers les meilleures solutions pour eux. En cinq semaines, ils ont traité près de 760 demandes. Parallèlement, la cellule des acteurs économiques rassemblant les syndicats professionnels, les organisations syndicales et les clusters, a tenu des réunions en visioconférence quotidiennes. Objectif : mutualiser les questions et les difficultés rencontrées par les entreprises, pour les faire remonter chaque semaine au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Comme lors du dernier confinement, les écoles de la CCI (CFA et EGC) ainsi que le département de la Formation professionnelle continue, ont remis en place une continuité pédagogique et une formation à distance.

Des outils pratiques

Une rubrique dédiée a été réactivée sur notre site internet, pour vous informer des principales décisions, démarches et outils à votre disposition. Ces informations étaient également reprises sur nos réseaux sociaux et intégrées à des newsletters hebdomadaires. Pour vous aider à solliciter les aides économiques mises à la disposition des entreprises, la CCI les a compilées dans un tableau disponible sur notre site internet et a rédigé des fiches pratiques par taille d'entreprise et par type d'aide, pour une meilleure lisibilité.

Parmi les outils imaginés par la Chambre dès le confinement de mars 2021, pour aider les entreprises à poursuivre une activité, le recensement des entreprises proposant du click & collect, de la vente à emporter ou de la livraison a été développée en partenariat avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous la forme d'une carte interactive de géolocalisation. Ces outils du e-commerce, parmi d'autres, sont développés dans le dispositif Cap Digital, que la CCI met à la disposition de ses ressortissants pour accompagner leur transformation numérique. Un levier de performance précieux dans des périodes comme celles-ci, et au-delà pour augmenter l'agilité des entreprises.

Renseignez-vous :

Numéro Vert : 05 03 03

Cap Digital : 24 40 22 / digital@cci.nc

Cap Relance : 24 31 32 / caprelance@cci.nc



Focus entrepreneur

VALORISER LA PRODUCTION LOCALE

Jeune entrepreneur du pays au parcours déjà riche et éclectique, Robert Kakue a fondé, avec l'aide de son épouse, une plateforme de promotion et de vente de produits naturels et artisanaux du Pacifique.



« J'encourage les jeunes à entreprendre et à lancer leurs projets. »

Entreprendre pour créer une différence

Le couple autodidacte a monté ce projet entièrement seul et sur fonds propres, pendant un an, en parallèle des engagements professionnels de chacun. Son business model repose sur un système de commissions, variables selon le type de produit. « Pour que le site devienne rentable, nous devons maintenant développer le volume de ventes et la valeur ajoutée des produits », développe le jeune homme.

S'il s'agit là de sa première expérience entrepreneuriale, Robert Kakue dispose d'un solide bagage. Ingénieur aéronautique de formation et passionné d'aviation depuis l'enfance, il a travaillé cinq ans à la Direction de l'aviation civile puis trois ans en tant que directeur des aéroports et ports des Îles Loyauté. En 2018, il s'est orienté vers le tourisme en rejoignant la Sodil pour coordonner le projet d'hôtel Intercontinental Wadra Bay à Lifou, avant de se décider à lancer son projet Nakupa Shop. « Mon parcours m'a naturellement amené vers l'entrepreneuriat, car je souhaitais créer quelque chose d'utile, aux effets concrets et immédiats pour la population. »

Contact

Tel. : 76 70 31

Mail : contact@nakupa.shop

www.nakupa.shop/fr  Nakupa Shop



Quelques mois après son lancement, Nakupa Shop propose déjà les créations d'une vingtaine d'artisans, pour une moyenne de 150 commandes par mois.

« Nakupa Shop se positionne comme un espace de vente en ligne pour des collections éphémères de créations uniques, provenant de la Nouvelle-Calédonie mais également d'autres îles du Pacifique. On y retrouve toute la diversité d'influences qui fait la richesse de notre société ». C'est ainsi que Robert Kakue présente la plateforme de vente qu'il vient de lancer en début d'année.

Un nouveau canal de vente pour les artisans

L'idée a germé il y a trois ans, lorsqu'il fait le constat que la production locale est trop peu valorisée. Il crée d'abord le groupe Facebook « Nakupa Nouvelle-Calédonie » pour permettre aux producteurs et artisans de promouvoir gra-

tuitement leurs produits. 10 000 followers plus tard, le projet prend une nouvelle dimension, avec le lancement de la plateforme de vente en ligne. « Nakupa Shop s'inspire des sites de « ventes privées », en proposant des bons plans sur des temps et des stocks limités, puisque les collections sont renouvelées très régulièrement. » Son objectif : répondre au besoin des producteurs de disposer d'une interface web de vente et de livraison, tout en apportant au consommateur un service et des produits de qualité. Pour cela, Robert Kakue et sa femme sélectionnent avec soin des artisans locaux, inscrits au Ridet et particulièrement attentifs à la qualité de leurs produits et de la relation commerciale.

AVEC LA BNC DES ÉQUIPES DÉDIÉES À TOUS LES MARCHÉS

PRO, ASSOCIATION, SYNDIC & CE

Parce que vous avez besoin d'une expertise adaptée,
la BNC vous accompagne dans votre activité et vos projets.

Rendez-vous sur www.bnc.nc,
rubrique Pro & Entreprises



Communication à caractère publicitaire sans valeur contractuelle.



**Banque de
Nouvelle Calédonie**
BANQUE & ASSURANCE

www.bnc.nc | BNCline
257 400

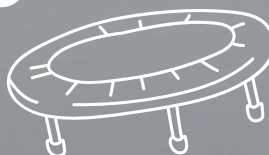
BANQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE S.A. au capital de 12.097.944.000 F. CPF - RCS Nouméa 748047689 - Ridet 047 688 001
Siège social : 10, avenue du Maréchal Foch - BP L3 - 98849 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie. Intermédiaire en assurances - Immatriculée au RIAS sous le n°NC180001. Tél : (687) 25.74.00 - contact@bnc.nc



ANNE, PEARL, FATMA
CO-FONDATRICES DU PARC

SOLUTION INTERNET **PRO**

**FAMILY PARK,
UN PARADIS
POUR LES ENFANTS
ET DU WIFI
POUR LES PARENTS**



Lagoon
Business

PARTENAIRE DE TOUS VOS PROJETS



L'actualité des entrepreneurs



Eseka
Nouméa

Tradition & création

Pas à pas, Eseka a créé sa marque de vêtements, qui porte son nom, et fournit aujourd'hui des particuliers, des entreprises et des institutions. « *Je travaillais aux champs à Lifou, quand j'ai décidé d'apprendre la couture pour créer des robes kanak. C'est une vieille de la tribu qui m'a donné les premiers conseils.* » La couturière développe ses modèles, en variant les coupes et les couleurs. Lorsqu'elle arrive il y a 13 ans à Nouméa, sa marque prend de l'ampleur. « *L'an dernier, Eseka a déménagé en centre-ville pour offrir un espace plus agréable et plus accessible à nos clients.* » Pour répondre à la forte demande, venant de tout le territoire, Eseka emploie désormais sept personnes et travaille avec une dizaine de couturières. Tournée vers l'avenir, elle s'implique dans la formation de la jeunesse en accueillant des stagiaires et instaure de bonnes pratiques écologiques à l'atelier.

Tel. : 23 86 41 - 6, rue de Verdun 98880 Nouméa



JOAKIM PONIA
Sports & co
Koné

La santé par le sport et l'alimentation

Diplômé en STAPS (Sport) et en entrepreneuriat, Joakim Ponia, originaire de Pouembout, a décidé de lancer Sports & Co à son retour de métropole, en mars 2020. « *C'est l'association d'une méthode de préparation physique fonctionnelle au service de la santé, le crossfit, et d'un foodtruck qui propose des plats équilibrés à emporter, comme le poke bowl, notre produit phare* », explique-t-il. L'objectif ? *Accompagner tous ceux qui souhaitent se remettre ou se maintenir en forme, voire se dépasser, par une activité physique associée à des notions de nutrition.* « *Sports & co est un outil d'éducation physique, alimentaire et de socialisation* », une formule qui rencontre déjà un certain succès, puisque Joakim Ponia loue désormais une parcelle au GDPL de Baco afin d'installer des infrastructures capables d'accueillir le public dès octobre.

Tel. : 94 45 33

Adresse en face de M. Bricolage, Koné



**NICOLAS ET NADÈGE
BOAWÉ**
Les clichés du Nord
Koumac

Une nouvelle boutique de photo et services

« *Nous avons ouvert fin juin 2021 et, grâce au bouche-à-oreille, la clientèle s'est développée petit à petit* », confie Nadège Boawé, co-gérante de la boutique Les clichés du Nord, située à Koumac. Accompagnés par la CCI, son mari et elle ont en effet décidé de franchir le cap et de monter leur société, dans la vente multimédia, domaine que Nadège connaissait déjà bien grâce à une précédente expérience. « *Nous proposons donc du matériel multimédia et informatique, mais aussi des tirages photos sous différents formats et des photos d'identité aux normes, des services d'impression sur textile ou objet et de nombreux services pratiques : création de documents, photocopies, doubles de clés...* Le magasin est également distributeur Canal+ et revendeur Lagoon. » Une vraie boutique de proximité pour les habitants de Koumac !

Tel. : 47 22 02 - Rue Georges Baudoux, Koumac



**DOMINIK DOLBEAU****Art Pacific**

Bourail

Des créations uniques

« En créant des bijoux sur mesure, je peux travailler en direct avec mes clients et c'est quelque chose que j'apprécie », explique Dominik Dolbeau. Artiste, créateur de bijoux et joaillier, il est installé à Bourail depuis trois ans. « Je voulais partir vivre en brousse, tout en perpétuant le savoir-faire familial », précise-t-il. Formé au métier durant les 18 années passées dans

l'atelier de fabrication Diam's, il propose ses créations, assure le service après-vente et de réparation de tous types de bijoux. « J'ai adapté mes modèles à la demande locale, la boutique-atelier bénéficie désormais d'une clientèle fidèle. Certains viennent même de Koné ou Hienghène pour créer leurs alliances sur mesure. »

Tél. : 44 99 12

www.diams.nc

Art Pacific

**CÉSAR DELISLE****Highest**

Nouméa

Tester la qualité des projets digitaux

« Highest propose son expertise en tests de logiciels. Nous nous assurons de la qualité d'outils numériques : absence de bug, ergonomie, performance, sécurité... Notre produit phare ? L'automatisation des tests, qui propose une vérification intégrale, fiable et continue » explique César Delisle, le gérant. Créée en 2015, sa

société est la seule à proposer cette prestation sur le territoire, et bientôt en Polynésie Française. « C'est un marché très pointu, qui répond à de nouvelles attentes. » Highest est en croissance constante et a lancé Testeum, une plateforme qui permet aux entreprises de soumettre leurs outils à des testeurs situés partout dans le monde.

Tél. : 78 20 64

www.highest.nc

Highest

**DR PHILIPPE LÉGER****Maison Médicale Gallieni**

Nouméa

Faciliter le parcours de soins

« La maison médicale a pour objectif de centraliser les consultations en amont et en aval de l'hospitalisation, pour faciliter le parcours de soins du patient et la coopération des professionnels », explique le Dr Léger, l'un des trois médecins qui portent le projet. Sur 4 000 m², vont ainsi se regrouper au moins 35 spécialistes de la clinique et aussi des généralistes,

des kinésithérapeutes, des ostéopathes, des infirmiers... Les locaux accueilleront également deux laboratoires et une pharmacie. Le bâtiment, qui devrait être livré en septembre 2022, a été pensé pour offrir un passage agréable aux 700 à 1 000 patients quotidiens, avec l'installation d'un café et un grand parc de stationnement.

Angle des rues Gallieni et Anatole France, Nouméa

**ROMAIN FERRI****L'Ultimo**

Nouméa

Père et fils pour un resto

Depuis juillet 2020, on peut déjeuner au restaurant... du rez-dechaussée de l'hôtel de la Province Sud ! « C'est un emplacement un peu confidentiel, explique Romain Ferri, gérant des lieux, il faut s'engager dans le bâtiment administratif pour rejoindre le restaurant. » Pour autant, la clientèle est bien là, avec 40 à 80 couverts servis quotidiennement. « Lorsque

l'appel d'offres de la province est sorti, j'ai proposé à mon père, ancien chef du Méridien, de nous associer pour une dernière affaire. » Ainsi est né l'Ultimo, qui propose aujourd'hui aux agents provinciaux et au public de la cuisine méditerranéenne et du monde, en snacking, plat du jour ou à la carte.

Tél. : 20 50 66

Route des artifices, Nouméa

L'Ultimo



L'actualité des entrepreneurs



ISA QALA

Trejin Drehu

Lifou

Fais bouger ta tribu !

Porté par l'association AJI (Association Jeunesse et Informatique) à Lifou, le mouvement solidaire Trejin Drehu regroupe ceux et celles qui souhaitent aider bénévolement les petits frères et sœurs (traduction de trejin) dans leur tribu. De nombreuses activités sont proposées : soutien scolaire, rencontres et sorties pédagogiques et culturelles et aussi formation numérique. « Nous

avons créé la Cybertribu qui propose d'initier tous ceux qui le souhaitent au multimédia et même au montage vidéo. Un de nos jeunes a été primé cette année au Festival de la Foa dans la catégorie très court métrage. C'est une grande satisfaction pour nous ! » souligne Isa Qala, responsable du mouvement Trejin.

www.aji.nc/le-mouvement-trejin-drehu

[Trejin DREHU](#)



STÉPHANE BARRIÈRE

L'Inédit

Restaurant Bar à vins

Voyage autour du vin

À l'étage ou côté piscine, l'Inédit offre une carte fraîche qui se décline en fonction des produits du marché. À partir de 18 h, Stéphane et son équipe vous accueillent avec une formule tapas. Originaire de la région bordelaise et passionné de vin, Stéphane vous convie aussi au voyage en dégustant cinq vins d'une même région minutieusement sélectionnés. « L'essentiel

pour moi est d'échanger et de partager autour du vin, de découvrir des petits producteurs, de bousculer les a priori et d'apprendre de nos expériences. » La dégustation se fait par groupe de dix personnes et sur réservation. Les vins sont proposés avec un plateau de fromages et de charcuterie.

Réservation au 23.10.41

www.linedit.net

[l'Inédit](#)



KARIM DAHOU

Le Comptoir du Vrac

Nouméa

Ouverture prochaine à Nouméa

Le Comptoir du Vrac, bien connu des habitants de Bourail, ouvre sa deuxième boutique en novembre à Nouméa. Karim Dahou, le gérant, proposera une formule identique avec de l'épicerie bio en vrac, des fruits et légumes, des productions artisanales, des produits frais de la ferme mais aussi des articles d'hygiène faits localement. Le

concept s'appuie sur une offre de qualité et de proximité. « L'objectif est d'acheter uniquement la quantité dont on a besoin et de privilégier les labels locaux et bio », affirme Karim pour qui mieux manger s'inscrit aussi dans une démarche de zéro déchet. « Pensez à apporter vos bocaux et autres contenants réutilisables », précise Karim qui pourra toutefois vous dépanner.

71 rue Gabrielle Laroque

[comptoirduvracbourail](#)



EDWIGE BLANCHER

Néouty Découvertes

Ponérihouen

À découvrir !

Au cœur de la vallée de Tchamba, niché dans une propriété de 400 hectares entre les palétuviers, la forêt sèche et une cascade, le gîte Néouty Découvertes est ouvert depuis août 2021. Chevaux, cochons, paons, dindons et volailles y vivent en totale liberté. Le camping, équipé de sanitaires et d'un coin cuisine, peut accueillir vingt personnes. Edwige propose également une table d'hôte sur demande. « La visite de la ferme est

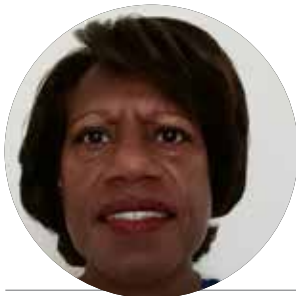
aussi sur réservation pour me laisser le temps de bien accueillir mes hôtes et de leur préparer une collation » précise-t-elle. Ce projet a été financé par la Commune de Ponérihouen et a bénéficié d'un accompagnement de la CCI pour le montage du dossier.

Réservation au 42.52.53

[Néouty découvertes](#)



L'actualité des entrepreneurs



ADÈLE SCHNEIDER

Hippocampe Transport

Païta

Du transport de personnes tout terrain

Adèle Schneider a débuté son activité de transport en tant que VLC (véhicule de location avec chauffeur) avec un minibus de neuf places, avant d'évoluer vers un service de transport routier de personnes (TRP). Elle passe son permis transport en commun en 2016 et fait l'acquisition d'un bus de 18 places en 2018. La société,

aujourd'hui SARL avec pour associé son mari, a bien évolué ! « *Mon activité principale est le transport scolaire mais je véhicule aussi des personnes à mobilité réduite et le week-end j'accompagne des enfants placés en famille d'accueil* » décrit l'entrepreneure. Pour cette dernière activité, elle utilise son véhicule 4X4 qui lui permet d'accéder aux zones difficiles.

Tél. : 92 26 02



GUILLELMO TREDICCE

Tipico Latino

Nouméa

À la pointe de l'hygiène

« *J'ai vécu et travaillé longtemps aux Etats-Unis où la plupart des restaurants sont très respectueux des règles d'hygiène.* », note Guillermo Tredicce, gérant de Tipico Latino qui a obtenu le label hygiène alimentaire pour son restaurant dès l'année suivant son ouverture, en 2017. « *Ce label pousse les restaurateurs à plus d'exigence et valorise ceux qui*

font l'effort d'avoir une cuisine et une salle propres. Cela aide à améliorer la qualité générale des établissements » ajoute-t-il. Le label ne change rien aux habitudes de l'équipe, mais permet d'informer la clientèle de la propreté du lieu et de la rassurer.

Tél. : 45 78 87



JULIE NGUYEN

Olétri

Nouméa

Olétri se déploie sur le territoire

Le dispositif Olétri, porté par Zero Waste Pacific, est un réseau solidaire de collecte des déchets qui récupère les bouteilles en plastique et les cannettes en aluminium. L'entreprise environnementale effectue des permanences hebdomadaires dans quatre maisons de quartiers de Nouméa ainsi qu'au port de Moselle. « *On touche les particuliers mais aussi des entreprises, des écoles...* » décrit Julie Nguyen, en charge du projet. « *Les sacs sont pesés et pour chaque kilo, la personne gagne des points, transformables en bon cadeau. Il s'agit de récompenser les gens pour les motiver à récupérer les déchets dans leur entourage, dans la rue, sur les plages, dans les mangroves, etc.* »

À Nouméa, depuis novembre 2020, le dispositif a permis de collecter 20 tonnes de déchets et a vocation à s'étendre. Il est en cours de déploiement à Lifou. Dans le cadre de son extension hors du Grand Nouméa, l'entreprise souhaite créer un réseau de transporteurs solidaires, pour acheminer les déchets collectés jusqu'à la capitale, d'où ils sont envoyés à l'étranger pour être revalorisés. « *Nous avons démarché des transporteurs qui font la route entre Nouméa et la brousse et sont souvent vides au retour. Ne pourraient-ils pas trouver une place dans leur véhicule pour rapporter les déchets récupérés à Koné, Voh, Poindimié ou autre ?* » interroge Julie Nguyen. À bon entendre...

Tél. : 78 64 45

oletri@zerowastepacific.com





Pacifique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SUR TERRES COUTUMIÈRES : L'EXEMPLE INSPIRANT DE NOS VOISINS NÉO-ZÉLANDAIS

En Nouvelle-Calédonie, les terres coutumières représentent près de 30 % du foncier du territoire. Cependant la règle des « 4i » - terres inaliénables, incessibles, incommutables et insaisissables - posée par la loi organique de 1999, y rend difficile le déploiement de projets économiques. Le modèle institué en Nouvelle-Zélande pourrait inspirer le territoire et permettre les investissements. Explications.



Bien que l'Accord de Nouméa ait prévu la définition de baux sur terres coutumières, il n'existe pas de régime juridique spécifique. La règle des « 4i » empêche d'hypothéquer le foncier, en vue de garantir les emprunts bancaires. Quid du modèle de gestion des terres coutumières maories ?

Un tribunal de déclassement

Si depuis 1975, « l'archipel du Pacifique tente de réparer les dommages culturels et économiques faits à la population maorie, le territoire n'oublie pas de se développer et notamment en terres coutumières », explique Clara

Filippi, doctorante s'interrogeant sur les études de réconciliation et de

mémoire collective. Les « Maori freehold land » (terres maories libres) peuvent ainsi accueillir une activité économique, être vendues, données, louées. C'est le tribunal dénommé « Maori Land Court » qui décide, au cas par cas et en fonction du projet, si une terre coutumière inaliénable peut être déclassée, afin d'accueillir par exemple un projet immobilier et faire l'objet d'une hypothèque. « Le tribunal vérifie au préalable que le projet a un réel intérêt pour toutes les parties concernées », précise Maître Charles Calvet, notaire à Nouméa.

Adapter ce dispositif à la Nouvelle-Calédonie impliquerait de désigner une autorité légitime pour décider de ce déclassement. Une modification préalable du statut des terres coutumières serait également né-

cessaire, pour spécifier cette dualité de régime et la possibilité de rendre certaines terres aliénables.



Un bail de longue durée conférant des droits réels

« Il faut prévoir un nouveau régime de bail de longue durée, créateur de droits réels et permettant de donner en hypothèque le droit au bail », développe le notaire. En cas de difficultés de paiement, le banquier disposera ainsi de l'outil juridique pour saisir le droit au bail et devenir titulaire de ce dernier, jusqu'au terme du bail. « Cette technique s'apparente à un bail emphytéotique [bail immobilier dont la durée est extrêmement longue : au minimum 18 ans et au maximum 99 ans, ndlr] », précise Maître Calvet.

Le projet NC ÉCO porté par l'ensemble des acteurs économiques s'est positionné en faveur d'un dispositif équivalent à celui de la Nouvelle-Zélande pour le développement économique du territoire, préservant les caractéristiques des terres coutumières et donnant la possibilité aux entreprises d'y investir avec des garanties de droit, sur des durées plus ou moins longues.

Contact :
secretariat@nc-eco.nc



Partners Interim

▣ Intérim ▣ Gestion de contrat ▣

Un imprévu? Un surcroît d'activité ? Besoin de renforcer vos équipes ?

Faites appel à nos services, une réactivité et un contact humain imbattable !

Nous vous trouvons l'introuvable et faisons l'impossible au quotidien,
Le travail c'est le coeur de notre métier !

Depuis 2007, nous sommes aux côtés de l'industrie, du bâtiment,
de la logistique et des commerces Calédoniens, le tout à des tarifs compétitifs.

Venez découvrir notre équipe jeune et dynamique ainsi que
nos deux agences, à votre disposition,

Appellez dès maintenant :

Nouméa : 24.94.66 - **Koné** : 47.32.33

Contactez nous par mail :

accueil@partnersinterim.nc

Retrouvez nous sur notre site et sur les réseaux sociaux:

www.**partnersinterim**.nc





Innovation

UNE LAME DE COURSE ACCESSIBLE ET ÉCO-RESPONSABLE

La jeune étudiante calédonienne Lou-Emmanuelle Leclercq a rejoint un projet innovant, devenu aujourd'hui l'entreprise Hopper. L'objectif : commercialiser une lame de course à un prix accessible et démocratiser le sport pour les personnes amputées des membres inférieurs.



Dans le cadre de son cursus d'ingénieur à l'école nationale supérieure des Mines d'Albi-Carmaux, Lou-Emmanuelle Leclercq a eu l'opportunité de participer à la conception d'une prothèse de sport modulable et polyvalente. « *Un ingénieur d'Airbus nous a proposé, via le Humanity Lab d'Airbus, de réfléchir à une solution pour rendre le sport plus accessible aux personnes amputées des membres inférieurs* », explique l'étudiante calédonienne. Étudiants et spécialistes se sont associés à Jérôme Bernard, triple-amputé à l'initiative du projet pour concevoir une lame de course la plus accessible possible en termes de prix et d'usage. C'est la naissance du projet Lisa : *Lame innovante sportive accessible. « Une lame de course coûte au minimum 4 500 euros et n'est pas remboursée »* développe Lou-Emmanuelle Leclercq. « *Celle que l'on souhaite proposer devrait coûter deux à trois fois moins et sera produite avec des matériaux revalorisés* ». Cette lame éco-responsable est en effet fabriquée à partir des chutes de carbone des avions A350 d'Airbus, initialement



destinées au rebut. Dans l'optique d'une prochaine commercialisation, un contrat de fournisseur avec le constructeur aéronautique est en cours de rédaction.

Une semelle modulable

Le premier prototype a vu le jour début 2020, pour une lame s'adressant aussi bien aux néophytes qu'aux sportifs. Lors de l'étude de marché, l'équipe de Lisa a identifié un potentiel de 750 personnes en France, qui pourraient s'équiper avec une lame de course chaque année. « *Nous travaillons également sur une semelle modulable, adaptée à différents terrains, avec notre partenaire Salomon* », ajoute la jeune étudiante. Un des ambassadeurs du produit équipé de la lame a participé cette année à l'éco-trail de Paris et à la course Sierre-Zinal, en Suisse. La lame a montré toute son efficacité, même sur terrains accidentés.

Commercialisation prévue en 2022

Le projet a reçu le prix coup de cœur au salon « Mines'ovations » en février 2020. Lisa est devenue depuis l'entreprise Hopper (hopper grass signifie sauterelle en anglais). Une campagne de financement participatif devrait être lancée en fin d'année pour permettre la fabrication des premiers lots. La commercialisation est prévue à partir du printemps 2022, en France et en Europe. Quand elle reviendra à Nouméa avec des lames dans sa valise, Lou-Emmanuelle Leclercq souhaite tester le marché local : « *la Nouvelle-Calédonie serait une belle porte sur l'international* », ajoute la calédonienne.

En savoir +
<https://hopper-accessibility.com>



“Accompagnez et protégez vos salariés ainsi que leurs proches avec des assurances collectives”

Simple et personnalisable, la complémentaire santé collective Groupama apporte une couverture complète à vos salariés tout en vous faisant bénéficier d'avantages fiscaux liés aux contrats collectifs.



groupama-gan.nc

DEVENEZ CLIENT
☎ 25 55 00

Caisse Locale d'Assurance Mutuelle Agricole du Pacifique, Caisse réassurée par GAN OUTRE-MER IARD-SA au capital de 7 807 392 euros. 344 877 881 RCS Paris. 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris
Document et visuels non contractuels. Édité par Gan Outre-Mer. Crédit photo : Éric Aubry



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Les principaux magazines calédoniens en lecture gratuite

Annonces, vous souhaitez communiquer, contactez-nous

Kiosque.nc

La presse NC à plus d'un titre

ACTU NC
BUZZ
BIENVENUE SUR TERRE
CCI INFO
CONSO+
LA CALÉDONIE AGRICOLE
LE MAG DES ARTISANS
MISTER
SANTÉ NC
SENIOR NC

Éditeurs, vous souhaitez faire paraître vos titres sur Kiosque.nc, contactez-nous

à retrouver sur www.kiosque.nc

QUINCAILLERIE CALEDONIENNE

Ref : 830951
VENTILATEUR SUR PIED 16"
BASIC - 45W BLANC

2 990 F

ARRIVAGE DE VENTILATEURS !



Ref : 939971
BRASSEUR AIR 132CM + LUMIÈRE
ARGENT + TÉLÉCOMMANDE

38 900 F

CONSTRUISSONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE - PHOTOS NON CONTRACTUELLES

13 rue Ampère - Ducos - 98 800 NOUMEA - Tel. 27 47 22
www.quincaillerie.nc - info@quincaillerie.nc



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE NOUVELLE-CALÉDONIE, PLUS QUE JAMAIS À VOS CÔTÉS !

Depuis 50 ans,
nous nous engageons
auprès de nos
entreprises



**C'EST VOUS
L'AVENIR**



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
NOUVELLE CALÉDONIE

Société Générale Calédonienne de Banque - 44 rue de l'Alma, BP G2, 98848 Nouméa Cedex RIAS : NC170055 - Crédits : Airbus-Aicalin



Portrait

CHARLES GERMAIN, UNE ÂME DE COMMERÇANT

Après une classe préparatoire scientifique à Nouméa, Charles Germain s'envole pour la Métropole pour suivre des études d'ingénieur. Le décès prématuré de son papa, quelques années plus tard, donne un tournant imprévu à sa vie. De retour sur le territoire, le Calédonien est vite rattrapé par la passion du commerce et du divertissement et n'a de cesse de poursuivre l'aventure familiale.

« Cela peut paraître génial d'avoir des parents propriétaires de magasins de jouets (La caverne d'Ali Baba et L'atelier du jouet, ndlr), mais avec ma sœur et mon frère nous ne trouvions pas cela si magique ! Nos parents travaillaient énormément et nous n'avions pas le droit de jouer avec tout ce qui nous faisait envie... Quand on me demandait ce que je voulais faire plus tard, je répondais sans détour « tout mais pas commerçant ! », confie Charles Germain.

Faire vivre l'héritage familial

Prédisposé aux mathématiques, Charles Germain découvre le métier de commerçant et d'artificier à 23 ans quand il décide de revenir sur sa terre natale pour seconder sa maman. Un défi qu'il relève avec envie et énergie. Avec sa sœur et son frère, revenus à leur tour sur le Caillou après leurs études, ils engagent la rénovation des magasins vieillissants et ouvrent une nouvelle boutique à Apogoti, en 2020.

« Nous avons repensé l'agencement des boutiques pour nous démarquer. Nous devons aujourd'hui nous rapprocher des attentes des consommateurs, offrir des espaces de vente spacieux, faciles d'accès, vendre du rêve... pour faire perdurer l'entreprise familiale. » Charles Germain développe aussi l'activité d'artificier, attiré depuis toujours par ce métier exigeant et risqué. Pour le plus grand plaisir des Calédoniens, il n'a de cesse d'améliorer d'année en année le feu d'artifice du nouvel an, en restant à la pointe de la technologie. Il ouvre également avec son épouse une franchise Miniso, un concept store qui trouve immédiatement sa clientèle.

Partager son expérience

« La Nouvelle-Calédonie est une terre où il y a tant de choses à faire ! » s'enthousiasme Charles Germain. Pour prendre part à l'essor du pays, il s'engage au sein du Syndicat des commerçants et de l'équipe de la CCI. *« Ce sont des étapes qui ont du sens dans ma vie de chef d'entreprise, j'ai à cœur d'apporter ma pierre à l'édifice ».* Une contribution qui a pris tout son sens également dans le cadre de la crise Covid. En voyage à Wuhan avec son épouse chinoise au moment de la découverte de l'épidémie, Charles Germain s'est mis à disposition des autorités sanitaires dès son retour. *« Je me devais de transmettre mon expérience pour que le pays s'empare du sujet et se prépare au mieux à gérer cette crise inédite »,* dit-il.

« La Nouvelle-Calédonie est une terre où il y a tant de choses à faire ! »

Les étapes clés de son parcours

2003 : École Normale Supérieure de Cachan
 2005 : Retour en Nouvelle-Calédonie
 2015 : Entrée au Syndicat des commerçants
 2019 : Rejoint l'équipe de la CCI en tant qu'élu, secteur commerce
 2020 : Ouverture d'une deuxième boutique L'atelier du jouet, au centre commercial Apogoti et de la franchise Miniso.



Dossier

LA NOUVELLE-CALÉDONIE NE SERA PLUS COVID-FREE. QUELLE ADAPTATION MAINTENANT ?

Les premières Assises de la Covid se sont tenues vendredi 27 août 2021 à la CPS à Nouméa, à l'initiative du CHT, du MEDEF-NC, de la CCI, de la CPME et de la CPS. Elles avaient pour objectif d'échanger sur les enjeux de la crise sanitaire pour définir une stratégie concertée, afin d'anticiper l'introduction du variant Delta. Détecté le 6 septembre sur le territoire, le virus a bouleversé l'ensemble de la société, sans remettre en cause la pertinence des recommandations émises par les experts. Plus de 150 représentants du monde médical, des partenaires sociaux, du monde économique, des institutions de la Nouvelle-Calédonie et des autorités publiques, assistaient aux présentations et ont participé aux débats.

« Compte tenu de la situation sanitaire des pays avoisinants (...), la question n'est plus de savoir si le virus entrera, mais quand » déclarait Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement chargé de la santé, en ouverture des Assises. La réponse n'a pas tardé... Dix jours après la tenue du colloque et trois jours après la parution de la délibération n°44/CP instaurant l'obligation vaccinale, première mesure forte prise suite aux Assises, les premiers cas autochtones étaient détectés et imposaient un troisième confinement strict de la population. Une mesure d'urgence pour préserver la santé des Calédoniens, qui fragilise une économie déjà bien éprouvée. La parenthèse Covid-free se referme, la Nouvelle-Calédonie doit apprendre à vivre avec la pandémie.

1 Vous pouvez retrouver les restitutions des Assises sur le site medef.nc

2 Cette modélisation a été réalisée par l'IRD et l'Institut Pasteur NC, sur la base de la dynamique observée en Polynésie avec la souche Alpha du virus (variant anglais) mais en augmentant le niveau de contagiosité, le variant Delta étant considéré comme significativement plus contagieux que le variant Alpha (de 30 à 60 % plus, selon les études).



1. Projections sanitaires

Après avoir dressé un état des connaissances concernant l'épidémiologie du virus SARS-CoV-2 et rappelé l'efficacité du vaccin Pfizer - l'un des plus performants, il protège des formes sévères de la maladie et **diminue la transmissibilité de 50 %** - le Dr Morgan Mangeas, directeur de recherche en mathématiques appliquées à l'IRD, a présenté les résultats d'une modélisation² de l'impact sanitaire, en cas d'introduction du virus :

La modélisation précise qu'une multiplication importante du nombre de cas entraînerait mathématiquement une hausse des admissions à l'hôpital et, plus inquiétant, du nombre d'hospitalisations en réanimation. **Au 8 octobre**, le territoire enregistre **191 décès**. **253 personnes sont hospitalisées** en unité Covid sur tout le territoire, **78 patients positifs** sont sous surveillance dans un hôtel et **51 sont pris en charge au service de réanimation**. En un mois, le virus a contaminé 9 011 personnes. L'âge moyen des malades hospitalisés, à 90 % non vaccinés, s'est abaissé au fil des jours.

Modélisation	Réalité <i>(chiffres définitifs au 8 octobre)</i>
Couverture vaccinale : 30 %	Couverture vaccinale : 49,94 % de la population vaccinable.
26 000 personnes contaminées au bout de 200 jours	9 011 cas confirmés, 4 semaines après l'introduction du virus
Avec une couverture vaccinale de 50 %, le pic ne dépasserait pas les 4 100 cas.	Le taux d'incidence cumulé sur 7 jours s'établit à 421 pour 100 000.
Avec un taux de 75 % le nombre de cas resterait autour des 600.	

Le Dr Thierry De Greslan, médecin neurologue, chef de service, Président de la Commission médicale d'établissement du CHT, avait évoqué la possibilité d'utiliser des hôtels comme lieu d'isolement des patients Covid. Ces « hospitels » sont opérationnels et accueillent, au 8 octobre, 78 patients positifs n'ayant pas besoin d'oxygène mais nécessitant une surveillance. Cette réquisition a entraîné dans le même temps une évolution du sas sanitaire. Les septaines et quatorzaines des personnes entrant sur le territoire sont désormais effectuées à domicile, avec une vérification par test à l'issue.



Les conséquences économiques de la crise sanitaire ont été à nouveau lourdes pour les commerces, contraints pour la plupart à la fermeture, ou au maintien pour certains d'une activité minimale de click & collect, de vente à emporter ou de livraison, pendant plus de quatre semaines.

Kader Saïdi, urologue, chirurgien et spécialiste en gestion du risque et membre de l'Institut santé



« *L'obligation vaccinale a été la première étape pour accélérer la campagne de vaccination. Le dispositif d'alerte Covid Control donne sens à cette obligation en proposant des mesures prioritaires. Ce plan doit rassurer la population puisqu'il a pour objectif de garantir la sécurité sanitaire et d'assurer la continuité économique et pédagogique. Le déploiement des structures pour que les Calédoniens puissent se faire vacciner 7 jours/7, sans rendez-vous, doit nous permettre d'atteindre un taux de vaccination de 80 %, condition par ailleurs indispensable pour la réouverture des frontières.* »

2. Covid Control et obligation vaccinale

« *La vaccination la plus large possible reste à ce jour l'unique arme capable de protéger des formes graves et de prévenir la saturation des structures de soins* » déclarait le Dr Kader Saïdi, chirurgien spécialiste en gestion du risque et membre de l'Institut santé, lors des Assises. Le dispositif « Covid Control » proposé alors avait pour objectif d'atteindre une couverture vaccinale de 80 % de la population éligible. Au vu de la brutalité de l'épidémie, le dispositif a été réactualisé et ambitionne une gestion anticipée, en fonction de la couverture vaccinale. Le territoire se situait au niveau 3 (au 20/09/2021).

L'obligation vaccinale, votée le 3 septembre 2021 par le Congrès, concerne toutes les personnes majeures éligibles (c'est-à-dire sans contre-indication médicale avérée). Elle s'applique également aux voyageurs souhaitant se rendre sur l'archipel.

Au sein des entreprises, les employeurs ont pour obligation de mettre en œuvre tous les moyens pour prévenir le risque professionnel. En cas de non-respect de cette obligation, leur responsabilité civile et/ou pénale pourra être engagée.



Dossier



Lors des Assises, les organisateurs avaient fixé l'objectif de **60 %** de population vaccinée à fin septembre.

Au 20 septembre, **29,32 %** de la population avait reçu un schéma vaccinal complet et **49,94 %** le 8 octobre (et **69,16 %** de la population vaccinable, au moins une première dose).

La date butoir est fixée au 31 octobre 2021 pour les employeurs des secteurs prioritaires ou sensibles (transport aérien et maritime - établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins - secteurs d'activité sensibles dont l'interruption entraînerait des conséquences néfastes sur le fonctionnement du pays ou affecterait la sécurité ou l'ordre public). À partir de cette date, l'employeur a l'obligation de suivre le statut vaccinal de ses salariés et de refuser l'accès à l'entreprise d'un personnel non vacciné. La date butoir pour les entreprises des autres secteurs est, à cette heure, fixée au 31 décembre 2021. Date à partir de laquelle les personnes éligibles non vaccinées sont aussi passibles d'une amende administrative de 175 000 francs CFP.





Dossier



3. Lutte contre la désinformation

Au regard des « fake news » circulant allègrement sur les réseaux sociaux et autres affiches propagandistes placardées sur les murs de la ville, le Dr Joël Kamblok, représentant du collectif médical Calédonie Covid-19 a recommandé « pour lutter contre la désinformation (...) de ne pas sous-estimer la menace que celle-ci représente pour la démocratie en général et pour le succès de la campagne vaccinale calédonienne. Nous exhortons les ordres de pharmaciens et de médecins à prendre activement leurs responsabilités pour faire respecter à tous, chaque article du code de déontologie ; des efforts pédagogiques vigoureux doivent porter sur l'éducation à l'analyse et au partage de l'information sur les réseaux sociaux ». L'ordre des médecins a, en ce sens, entamé des poursuites à l'encontre de trois praticiens pour non-respect du Code de déontologie médicale. Et notamment de son article premier qui pose l'obligation suivante : « le médecin doit apporter son concours à l'action entreprise par les autorités compétentes en vue de la protection de la santé et de l'éducation sanitaire ». Certains médecins sont aussi accusés de recommander un traitement à base de zinc, vitamines et ivermectine, qui ne fait pas état de données confirmées. Les représentants du monde médical n'ont de cesse, depuis, de marteler la nécessité de faire confiance aux experts médicaux.

4. Le pass sanitaire pour reprendre une vie normale

Le pass sanitaire consiste en la présentation, numérique ou papier, d'une preuve sanitaire parmi les trois suivantes :

- La vaccination (à la condition d'un schéma vaccinal complet)
- Ou la preuve d'un test négatif de moins de 72 h
- Ou le résultat d'un test PCR ou antigénique positif attestant que la personne a eu le Covid (plus de 11 jours et moins de 6 six mois).

Il prend la forme d'un QR Code infalsifiable qui permet, en temps réel, de valider l'une des trois preuves précitées. Le principe de ce pass sanitaire pour accéder à certains lieux et activités a été adopté par les autorités calédoniennes début octobre, dans le cadre d'un confinement adapté. Rendu obligatoire en Métropole depuis le mois d'août, le pass sanitaire permet l'accès à



Charles Germain, chef d'entreprise et élu CCI

« Nous avons aujourd'hui un objectif de résultat, le variant Delta est entré sur le territoire comme nous le redoutions. Chacun souhaite conserver sa qualité de vie, sa liberté de travailler, de circuler... Mais ce sont nos comportements individuels qui conditionneront notre réussite collective. Il appartient donc à chacun de se responsabiliser. Nous avons une arme de poids, c'est la vaccination ! La CCI se veut en ce sens un facilitateur afin d'encourager et d'accompagner la vaccination de ceux qui le souhaitent. La CCI portera également les décisions prises pour assurer leur application, assurera l'information et l'accompagnement des entreprises et de leurs salariés pour permettre la stabilité et la pérennité de l'économie. »



certaines lieux d'activité, de loisirs ou événements présentant un risque de diffusion épidémique élevé (notamment en cas d'attroupement ou de présence statique d'un nombre élevé de personnes). Il permet de maintenir la tenue de ces activités et de réduire les risques de contamination au travail. En Nouvelle-Calédonie aussi, l'application

Les mesures de soutien de l'État français en 2020*

Comme depuis le début de la crise Covid en 2020, puis à nouveau en mars 2021 et en parallèle de la fourniture massive de vaccins, l'État a de nouveau répondu présent en septembre pour aider la Nouvelle-Calédonie à faire face à l'épidémie, par le biais d'aides économiques importantes.

- Prêts garantis par l'État : 22,3 milliards F CFP pour 1 320 bénéficiaires.
- Fonds de solidarité : 2,2 milliards F CFP pour 6 500 entreprises.
- Prêt AFD : 28,6 milliards F CFP garanti par l'État.
- Approvisionnement gratuit en vaccins Pfizer depuis janvier 2021.
- Aide de 10 milliards F CFP destinée à financer une partie des dépenses exceptionnelles liées à la pandémie.

L'action de l'État en soutien à l'économie se fait également à travers les contrats de développement et la déclinaison locale du plan France relance pour les Outre-mer. Et de mesures accommodantes (nouvelles lignes de refinancement sur des durées plus longues) pour créer les conditions favorables au bon fonctionnement du système bancaire.

* source IEOM, Les impacts économiques de la Covid-19 en Nouvelle-Calédonie - Édition Août 2021.



Dossier

“Tous anti-Covid” fait son apparition, contenant le QR Code qui sera, au moins un temps, le précieux sésame du retour à une vie “normale”.

5. Conséquences économiques et perspectives de la crise Covid

Après avoir rappelé l'impact économique des périodes de confinement passées (confinement interne : 34 milliards F CFP en 2020 et 20 milliards F CFP en 2021 (mars/avril) ; confinement externe : 28 milliards de francs en 2020 et 30 milliards en 2021 (mars/avril), Olivier Fagnot, directeur de l'ISEE et membre du partenariat Cerom, Isee-AFD-IEOM précisait que ces coûts élevés ont été limités grâce à l'efficacité des mesures de soutien et d'accompagnement mises en place (cf encadré). Il s'alarmait néanmoins de la situation « *d'acteurs économiques essoufflés qui ne seraient pas en mesure de se remettre d'un éventuel nouveau confinement* ».

Les effets de ce nouveau confinement seront de nouveau mesurés et n'incitent pas à l'optimisme.

Pour autant quelques exemples mettent en lumière l'adaptation et la résilience de l'entrepreneuriat calédonien. Telle Cosmécil et l'entreprise Vega, qui a mobilisé ses équipes et réorienté sa production vers les gels hydroalcooliques, les savons liquides et produits désinfectants. Tee-Print qui fabrique des masques normés USN1. Gazpac qui produit quotidiennement 6,5 tonnes d'oxygène à usage médical et fonctionne pour cela 7 jours/7 et 24H/24. Ou encore l'OPT, les fournisseurs d'accès à internet (FAI) et quantité d'autres services qui assure la continuité de service. Sans oublier les multiples commerces et restaurateurs qui ont mis en place le Click & Collect, la livraison à domicile ou la vente à emporter, dans le respect des gestes barrière.

En savoir +

www.cci.nc

www.medef.nc

www.gouv.nc

www.gouv.nc/info-vaccination/ou-se-faire-vacciner

Mimsy Daly, présidente du MEDEF-NC

« Les Assises étaient le point de départ de la définition d'un plan d'actions coordonné et partagé. Malheureusement depuis le 6 septembre nous ne sommes plus covid-free et un nouveau confinement a été décidé. Rappelons que chaque jour de confinement représente un milliard de perte pour l'économie calédonienne. Il faut donc apprendre à vivre avec ce virus et mettre en place un fonctionnement le plus normal possible pour tous. Les entreprises et les commerces sont prêts à réouvrir leurs portes, dans le respect des règles sanitaires et de sécurité. Il revient aux autorités sanitaires et politiques de trancher. La priorité reste bien entendu la vaccination et les entreprises ont un rôle de communication essentiel à jouer auprès de leurs salariés. »



Un nouveau protocole sanitaire publié par la DTE à destination des entreprises.

Depuis le 22 septembre, la Direction du travail et de l'emploi de Nouvelle-Calédonie a mis à la disposition des entreprises un nouveau protocole de santé et sécurité au travail, adapté à la situation de circulation active du virus de la Covid-19. Cette nouvelle version aborde l'information aux salariés comme la prévention du risque de contamination, la gestion des cas positifs et des cas contacts, l'obligation vaccinale, le refus de la vaccination, les devoirs de l'employeur, etc.

A consulter et télécharger sur le site internet de la CCI www.cci.nc ou celui de la DTE www.dtenc.gouv.nc



CX-3

à partir de **3 495 000F**^{CFP}



Bonnes raisons de rouler en Mazda

TECHNOLOGIE - CONFORT - FIABILITÉ



MAZDA 3

à partir de **4 195 000F**^{CFP}



mazda

GARANTIE 3 ANS OU 100 000KM

Magenta : 24 39 20 - **Vallée du Tir** : 24 39 30

f Parkingshickson / **globe** www.parkinghickson.nc

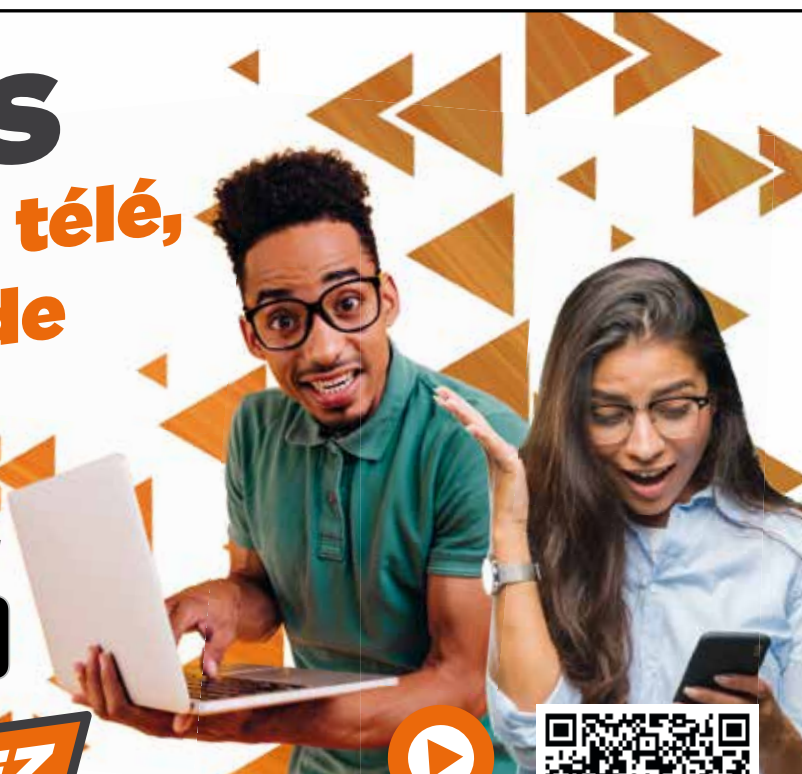
Construisons notre pays, économisons l'énergie



NC NEWS

Maintenant, la télé,
ça nous regarde

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION



TÉLÉCHARGEZ
NC NEWS





Économie

PAIEMENT SUR INTERNET : QUELLES SOLUTIONS POUR ACCOMPAGNER L'ESSOR NUMÉRIQUE ?

Depuis des années, le volume d'achats sur internet a explosé, un phénomène encore accentué par la crise sanitaire. Le commerce en ligne est ainsi devenu l'un des acteurs majeurs de l'économie. La Nouvelle-Calédonie suit la tendance mondiale avec l'outil Epaync.



Selon l'Observatoire Numérique NC*, 77 % des entreprises sont aujourd'hui connectées, comme 8 calédoniens sur 10. Il semble donc essentiel pour les entreprises d'être visibles, même à minima, sur le web, notamment au regard des comportements d'achat : un Calédonien sur deux fait du repérage en ligne avant l'achat d'un produit ou d'un service. « Il y a urgence à ce que les commerçants se mettent à proposer des ventes en ligne », confirme Edouard Calvet, co-président du Syndicat des commerçants de Nouvelle-Calédonie.

Plus de 400 commerçants utilisent Epaync

Sur le territoire, seul Epaync, via la Calédonienne de services bancaires (CSB), prend en charge le Franc Pacifique et est compatible avec les banques calédoniennes. Actuellement plus de 400 commerçants utilisent ce paiement en ligne. « Le nombre de compte Epaync a un peu plus que triplé en deux ans. Entre 2019

et 2020, les paiements par carte bancaire sur internet ont augmenté de plus de 38 % », révèle Charlotte Vergès, directrice clientèle et innovation à la CSB.

Trois solutions de paiement

Epaync Start permet aux commerçants d'offrir à leurs clients un paiement en ligne, par le biais d'un mail intégrant un lien de paiement complètement sécurisé. « Cette solution est souvent retenue par des commerçants qui n'ont pas de site web. En début d'activité, ils n'ont pas forcément l'envie ni les capacités d'investir dans un site marchand complet », indique Charlotte Vergès. Les frais d'ouverture d'un compte Epaync Start sont offerts aux commerçants calédoniens jusqu'au 31 octobre 2021. Epaync Pro est une offre e-commerce avec des fonctionnalités avancées pour booster les ventes. Epaync Expert propose différents types de paiement mobiles.



« La solution Epaync est agréée PCI-DSS [norme de sécurité mondiale de l'industrie des cartes de paiement, ndlr] ce qui permet la sécurisation de tous les paiements », précise la directrice. La CSB continue à diversifier son offre avec notamment un projet, en cours, de paiement par smartphone.

Contact

CSB

sav@csb.nc / 46 33 33 / www.csb.nc

DIVERSIFIER L'OFFRE

« Il est temps de se mettre à la page de la numérisation. C'est dans la lignée de la modernisation du commerce de répondre aux nouvelles habitudes des consommateurs et pour cela l'offre de multicanaux est essentielle. Il n'y a que comme cela que nous pourrions augmenter le commerce en ligne sur le territoire. Nous ne sommes qu'au début de la transition digitale et les commerçants calédoniens l'ont bien compris » indique Edouard Calvet.

*Retrouvez les indicateurs publics de l'ONNC sur le site www.observatoire-numerique.nc



Environnement

UNE FORMATION POUR DONNER VIE À VOS PROJETS

L'Agence française de développement propose une formation-action de quatre mois, Mouv'Outre-mer, ouverte aux porteurs de projet calédoniens. Les candidatures sont actuellement ouvertes. Le projet doit répondre aux enjeux du territoire et s'inscrire dans une optique de développement durable.

Une auberge de jeunesse éco-responsable, des jardins partagés, des fermes pédagogiques, des vêtements durables, un campus de formation professionnelle pour les jeunes, une maison d'accueil pour personnes en situation de précarité... Les projets fleurissent dans la tête des ultramarins et l'Agence française de développement (AFD) les accompagne pour que ces idées deviennent réalité. Alors que l'AFD est principalement connue comme banque de développement, elle possède en vérité une palette d'outils divers, financiers mais également en expertise, assistance technique, production intellectuelle ou pour la promotion des savoir-faire liés au développement durable. C'est dans ce cadre qu'elle propose des formations telles que Mouv'Outre-Mer. Ce dispositif a été lancé en mai 2020 par le ministère des Outre-mer pour accompagner les porteurs de projet vers la trajectoire 5.0 : 0 vulnérabilité, 0 déchets, 0 exclusion, 0 polluant, 0 carbone.

Une idée suffit

Après avoir été mis en place aux Antilles-Guyane et dans l'océan Indien, le dispositif se déploie dans le bassin Pacifique. Depuis le 23 août et jusqu'au 10 octobre, les porteurs de projet calédoniens peuvent candidater. Ce dispositif de formation est proposé aux décideurs privés, publics, aux citoyens, aux chefs d'entreprise. Ouvert à toute personne résidant sur le territoire, il ne nécessite aucun prérequis de formation académique. « Ce projet doit s'inscrire dans une optique d'intérêt général et être en lien avec le développement économique, social ou environnemental du territoire. Le niveau de maturité des projets varie, il ne faut en aucun cas se censurer, au contraire. La formation se veut vraiment sur-mesure », développe Nolwenn Bodo, chargée de la coopération régionale et de la production de connaissances à



(Nolwenn Bodo)

l'AFD. « Elle se déroule principalement en distanciel (ainsi que deux séminaires en présentiel) et permet de clarifier les projets, de réfléchir à leurs composantes, à leurs parties prenantes, de les prototyper et tester. La formation permet également la mise en réseau de l'ensemble des porteurs de projet ultramarins ». Les candidatures sont uniquement individuelles. 40 personnes seront sélectionnées pour suivre cette formation

gratuite et certifiante. Les apprenants se verront délivrer un certificat (équivalent Bac +3) issu du Programme de management général, délivré par Kedge Business School.

Pour participer : <https://mouvoutremer.fr/>

Plus d'informations :

Anne-Claire Duportal : duportalac@afd.fr



Num rique

LA CYBERS CURIT , UN INCONTOURNABLE POUR TOUTES LES ENTREPRISES

► « Plut t qu'une d pense, la digitalisation et la cybers curit  repr sentent un investissement incontournable pour les entreprises. C'est pourquoi nous mettons   disposition des entrepreneurs des outils pour les aider   s'emparer du sujet et   investir   leur  chelle dans ces d veloppements. »
 ric Wiard, Secr taire du Bureau de la CCI

Corollaire de la transition digitale des entreprises, la cybers curit  permet de prot ger les donn es num riques.  ric Wiard,  lu de la CCI et membre du groupe de travail sur l'accompagnement des entreprises, revient sur cette probl matique actuelle et l'importance de se pr munir contre les risques de piratage.

S'il restait quelques sceptiques   convaincre, les confinements ont achev  de d montrer la n cessit  d'une digitalisation des entreprises, quelle que soit leur taille ou leur activit . Ces p riodes d'isolement ont mis les structures, soudainement bloqu es, au pied du mur et ont ainsi acc l r  le virage du num rique. « Face   la crise sanitaire, la CCI les a d'abord accompagn es vers des solutions avec Cap Relance, puis vers la ma trise des outils num riques avec Cap Digital. Ce programme est anim  par la conseill re num rique de la CCI, L na Giozzi. Elle accompagne les chefs d'entreprise dans leur transition digitale et, dans ce cadre, elle  voque avec eux la cybers curit , pour une meilleure prise en compte des risques

inh rents   ces d veloppements, par ailleurs essentiels », d veloppe  ric Wiard.

Avec la digitalisation, de nouveaux risques   prendre en compte

La cybers curit  est un sujet central du d veloppement  conomique. En jeu : des secrets de fabrication, des donn es sensibles ou utiles   la concurrence, qui peuvent devenir accessibles, si un certain nombre de pr cautions ne sont pas prises, entra nant alors un risque de piratage, d'escroquerie ou de concurrence commerciale. « C'est pourquoi la CCI encourage tous ses ressortissants   prendre en main la cybers curit  de leur soci t . La probl matique est souvent trait e par les

grandes entreprises mais elle peut  tre n glig e par les plus petites structures, faute de moyens ou d'information. Pourtant les PME sont tout autant vis es par des actions malveillantes : hame onnage, introduction de logiciels espions, modification ou blocage des donn es contre ran on, d tournement de fonds et paiement frauduleux... Contre ces derniers risques, le secteur bancaire a apport  des r ponses techniques en complexifiant l'acc s   la banque   distance. Mais en mati re de cybers curit , le maillon faible reste l'humain. »

La composante humaine en cybers curit  ne doit pas  tre sous-estim e

Il est imp ratif, en parall le de l'installation de dispositifs techniques, d' duquer aux risques. « Dans 90 % des cas, la faille est humaine, rapporte  ric Wiard. On imagine nos outils num riques tr s s curis s, donc on manque souvent de vigilance. Pour  viter ces imprudences, qui peuvent avoir un co t  lev  pour les entreprises, l' tape d'information et de formation du personnel est incontournable. Nous insistons sur l'aspect essentiel de cette prise de conscience des risques   la fois chez les chefs d'entreprise et chez leurs collaborateurs. »

Contactez votre conseill re CCI en digital,
L na Giozzi au 24 40 22
digital@cci.nc





Tourisme

BIENTÔT UNE « AGENCE D'ATTRACTIVITÉ » TOURISTIQUE EN PROVINCE SUD

Une méta-office de tourisme provinciale devrait voir le jour d'ici la fin de l'année. Elle aura pour vocation de rationaliser les moyens, d'harmoniser l'offre touristique, de la développer dans une optique de tourisme vert et de proposer de nouveaux axes commerciaux.

« Le contexte sanitaire et budgétaire nous impose de repenser urgemment notre organisation, pour être prêts dès lors que l'on aura une date de réouverture des frontières », constate Iolani Martin, cheffe du service Tourisme à la province Sud. Une méta-office de tourisme provinciale devrait ainsi ouvrir à la fin de cette année. Le financement envisagé pour ce projet est porté à 300 millions de francs. L'idée de cette « agence d'attractivité touristique » est née en 2019, lors d'un diagnostic de la promotion et de la valorisation touristique effectué par la province Sud. Il a fait ressortir de bonnes initiatives, mais également un manque de

coordination ne permettant pas à l'ensemble des acteurs d'être totalement efficaces. Cette méta-office provinciale devrait permettre de pallier ces lacunes. L'objectif est « de fédérer l'ensemble des communes et d'intégrer l'ensemble des bassins pour qu'ils soient représentés. Ce qui n'est pas le cas actuellement, il n'y a que cinq offices pour quatorze communes », décrit Jean-Gabriel Favreau, le pilote du projet et président de Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud (qui assurait auparavant la promotion touristique de la Province). À ce jour, neuf communes ont déjà rejoint le projet.

Des packages clés en main

L'office touristique offrira des actions de promotion concertées et de nouveaux axes de commercialisation. « Nous souhaitons créer des packages clés en main permettant d'organiser les séjours via une plateforme en ligne », décrit Iolani Martin. Il s'agit de proposer des offres plus représentatives de la richesse naturelle et culturelle de la province Sud. « En parallèle, la création du service Tourisme à la province Sud permettra de travailler, grâce à des formations et des diagnostics, sur la qualité de l'offre et sur la transition du produit touristique, pour que l'on devienne enfin une destination tourisme durable », ajoute la nouvelle cheffe de ce service.

La maison mère, à Nouméa, centralisera les aspects administratifs ce qui permettra aux employés des antennes communales d'être plus disponibles et présents sur le terrain, pour effectuer le travail de proximité avec les acteurs du secteur, mesurer la satisfaction de la clientèle, créer des événements. « La réorganisation ne doit pas se faire au détriment des entreprises mais au contraire, pour répondre au mieux à leurs besoins. Nous allons nous adapter à chacun » conclut Iolani Martin.

Contact

Iolani Martin

iolani.martin@province-sud.nc





Formation

ENCADRANT(E) D'ÉQUIPE

Depuis 2020, la formation diplômante d'encadrant d'équipe, gratuite, confiée à la CCI par le FIAF, s'adresse aux salariés des entreprises des secteurs mine, industrie et BTP, qui exercent ou souhaitent exercer des fonctions de manager de proximité. Elle répond aux besoins spécifiques de l'encadrant en termes de management, sécurité, qualité mais aussi de comportement.

« L'objectif de la formation est de faire comprendre au salarié quel est véritablement le rôle de l'encadrant d'équipe et de lui apporter les outils et les compétences indispensables pour manager son équipe, » explique Céline Soviche, Responsable coordination et ingénierie de Formation professionnelle de la CCI. Et c'est un succès, avec trois promotions de huit personnes en 2021 et deux déjà planifiées pour 2022. « Il reste encore des places », précise Céline. La formation est ouverte à tout public, sans condition d'âge. Quelques prérequis sont indispensables : l'obtention de la formation SST initiale et des connaissances de base en français, mathématiques et bureautique.

*FIAF : Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation

Contenu et déroulement

Trois modules sont enseignés :

- Planifier et gérer l'activité, suivre la qualité de l'exécution des travaux
- Manager et animer une équipe de collaborateurs
- Manager la sécurité de son équipe au quotidien

D'autres modules liés à la gestion du stress, la communication orale et la posture complètent les cours théoriques. « Les outils comportementaux permettent d'appréhender le fonctionnement humain au sein de l'équipe, » poursuit Sophie Guérin, formatrice. « L'enjeu est de se défaire des comportements réflexes souvent non constructifs pour l'équipe et de prendre le recul nécessaire pour résoudre une situation problématique. »

Les cours ont lieu à la CCI de Nouméa. Les stagiaires sont mobilisés deux jours par semaine tous les 15 jours durant 6 mois, soit 157 heures de cours. L'entreprise doit donc anticiper les absences du salarié. « Mais c'est une petite contrainte face aux attentes liées à la formation, précise Gilles Josnin, chargé d'affaires chez EPC. En plus des outils qu'elle leur apporte, c'est pour

eux une véritable prise de conscience de leur fonction de manager de terrain. Charge à nous de nous assurer qu'ils continuent d'appliquer ce qu'ils ont appris. » En entreprise, les salariés ont des rendez-vous en visio avec leurs formateurs, en plus des travaux à réaliser.

Financement

Il est assuré à 100 % par le FIAF. La formation est ainsi accessible à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. « Et sans contrepartie, souligne Séverine Zimmer, Directrice du FIAF, si ce n'est de jouer le jeu en libérant le salarié sur la durée de la formation, en l'accompagnant, et en lui donnant l'espace nécessaire au déploiement de ses compétences. »

« Faites confiance à vos salariés, faites de la compétence une stratégie d'entreprise, et faites-nous confiance pour vous accompagner » résume Séverine Zimmer.

Inscription et renseignements auprès de Laurent Garcia

l.garcia@cci.nc ou **entreprises@cci.nc**,
24 31 38



Comment j'ai réussi à...

OPTIMISER MON CIRCUIT COMMERCIAL GRÂCE À UNE APPLICATION

Reconverti dans l'agriculture depuis un an, Yoan Boewa a décidé d'optimiser la vente de ses produits en créant une application. Il souhaite permettre à ses clients de choisir et payer leurs fruits et légumes directement depuis leur smartphone.

CONTACT

Conseiller CCI : 24 31 00

conseil@cci.nc

www.cci.nc



1. LE BESOIN

Lorsque Yoan Boewa se lance dans l'agriculture, sur les terres de son grand-père, à Houaïlou, il ne connaît rien au champ, ni à la vie en tribu. « C'était un pari un peu fou mais il y avait un réel potentiel sur le terrain et je n'étais pas encore trop vieux pour réaliser ce rêve », explique-t-il. Il commence par le cacao, en agroforesterie, et plante également des taros sur son exploitation Neajié Farm, labellisée bio. Chaque weekend, il se rend à Nouméa avec des cageots dans sa voiture. Il les propose à la vente sur le groupe Facebook Taro, ignames, patates. Cette méthode rencontre un certain succès, il vend ainsi la totalité de ses produits. Il se rapproche également de restaurateurs nouméens, intéressés par ces produits locaux à prix compétitifs. Mais cette organisation lui demande du temps et toute une logistique en amont.

2. LA SOLUTION

Ses clients commandent via Messenger et le retrouvent à différents points de rendez-vous du Grand Nouméa et de Nouméa. « Je perds du temps avec le paiement. Je veux faciliter les transactions. C'est là que j'ai eu l'idée d'une application, à destination des particuliers mais également des restaurateurs », décrit Yoan Boewa. Sur l'application qu'il souhaite développer avec d'autres partenaires, il veut insérer des photographies de ses produits et indiquer les quantités disponibles. Les clients payeraient directement depuis leur téléphone. « L'application permettrait aussi aux agriculteurs de travailler leur production en fonction des besoins des acheteurs. »

3. LES RÉSULTATS

Yoan Boewa a sollicité le dispositif Cap Digital de la CCI afin d'effectuer un diagnostic de ce projet et d'obtenir des pistes pour la création de cette application. « J'avais besoin d'un regard professionnel pour concrétiser mon idée ». Un prototype de l'application a dès lors été rapidement développé. Actuellement en formation à l'Essec en master de management et de gestion, l'agriculteur souhaite à terme se spécialiser dans l'approvisionnement en produits agricoles cultivés dans les tribus de Houaïlou d'abord, puis des communes avoisinantes ensuite et les distribuer via l'application. « Il y a un vrai marché à développer ! »

Yoan Yetei Boewa



Yoan Yetei Boewa / Neajie Farm



Contact : 99 87 86



Fiche pratique

SÉCURISEZ VOS LOCAUX

Le saviez-vous ?

Les référents sûreté de la Police (Nouméa) et de la Gendarmerie (35 correspondants sur tout le territoire, sauf Nouméa) peuvent effectuer une visite gratuite de diagnostic et de conseil afin de sécuriser votre local professionnel. Plus d'informations dans le guide ou sur referentsurete.fr

La CCI, en partenariat avec la Gendarmerie et la Police nationale, vient d'éditer un guide pour informer et accompagner ses ressortissants dans la protection de leur entreprise contre les actes de délinquance.

Dans la continuité des différentes collaborations déjà en œuvre avec la Gendarmerie et la Police, telles que les visites sûreté ou l'alerte SMS, la CCI poursuit sa mission d'information et d'accompagnement de ses ressortissants dans la sécurisation de leurs locaux. Elle édite aujourd'hui le guide Protéger mon entreprise de la délinquance, qui s'appuie sur l'expertise



Frédéric Prentout

terrain des référents sûreté de la Police nationale et la Gendarmerie. « *La prévention, bien en amont des délits, représente un moyen de lutte très efficace* », commente Frédéric Prentout, chargé de projet à la CCI qui a coordonné la publication du guide.

Identifier les risques et solutions

Le guide se veut pratique et complet, présentant au chef d'entreprise qui s'interroge sur la sécurisation de ses locaux, les outils à sa disposition. Pour cela, le livret propose en préambule un questionnaire d'auto-évaluation permettant d'identifier les points faibles de la structure. Il liste ensuite les différents dispositifs mis en place en Nouvelle-Calédonie pour soutenir l'amélioration de la sûreté des commerces et entreprises et le panel de moyens de protection existants, en rappelant les principes élémentaires de sûreté. « *Grâce à ce guide, le chef d'entreprise peut identifier et analyser les zones à risques de son local et de l'environnement proche, prendre conscience des comportements à éviter et décider de mettre en place des mesures et dispositifs adaptés à ses besoins et à son budget, pour éviter ou freiner les actes malveillants* » expose Frédéric Prentout.

Le guide est disponible en téléchargement gratuit sur le site de la CCI ou en version papier sur demande au Centre de formalités des entreprises de la Chambre.

Contact :
Frédéric Prentout
76 17 70.

« SOYEZ ACTEURS DE VOTRE SÉCURISATION »

À l'occasion de la sortie du guide, l'adjudant Cyril Clerc, référent sûreté en prévention situationnelle pour la Gendarmerie nationale depuis neuf ans, partage son expérience : « *il n'y a pas de solution miracle ni universelle, mais voici les six recommandations les plus fréquentes* » :

- 1) La clôture doit être dissuasive et homogène.
- 2) La détection anti-intrusion ou la vidéoprotection doivent intervenir le plus en amont possible (à l'extérieur plutôt qu'à l'intérieur).
- 3) Il faut développer la culture sûreté de l'ensemble du personnel pour obtenir son adhésion aux dispositifs mis en place.
- 4) Il est important d'adopter des mesures de vigilance (ne pas laisser traîner d'outils, ranger les clés et les effets personnels...).
- 5) En cas de méfait, il ne faut pas opposer de résistance et ne rien toucher avant l'arrivée des enquêteurs.
- 6) Il ne faut pas oublier la cybersécurité !

Retrouvez de nombreuses autres recommandations dans le guide Protéger mon entreprise de la délinquance.



► « *Grâce à la mobilisation conjuguée de tous les acteurs, les vols dans les locaux industriels et commerciaux ont diminué de 30 % l'an dernier.* »
Lieutenant-colonel Sébastien Lemoine



Chiffres et échéances

Taux de l'usure

Prêts aux personnes morales (hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale) applicable au 1 ^{er} octobre 2021	
• Prêts pour achats ou ventes à tempérament	2,01 %
• Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	1,51 %
• Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans	1,72 %
• Découverts en compte	15,27 %
• Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	1,40 %

Intérêt légal (2^e semestre 2021)

Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels **3,12 %**

Autres cas **0,76 %**

Taux de base bancaire

TBB moyen pondéré **6,60 %**

Indice et taux

Prix août 2021 **109,23**

Prix hors tabac août 2021 **107,20**

Inflation hors tabac (12 derniers mois) .. **+0,5 %**

Inflation générale (12 derniers mois) **+0,5 %**

Salaire minimum brut garanti (depuis le 1^{er} octobre 2018)

SMG horaire **926,44 F CFP**

SMG mensuel **156 568 F CFP**

Salaire minimum agricole

SMAG horaire **787,49 F CFP**

SMAG mensuel **133 086 F CFP**

Feuille de paie (août 2021)

Plafond CAFAT **363 700 F CFP**

Plafond maladie CAFAT / RUAMM .. **510 500 F CFP**
(tranche 1) / **5 279 700 F CFP** (tranche 2)

Plafond FSH **306 900 F CFP**

Plafond formation professionnelle .. **363 700 F CFP**

Plafond Sécurité sociale **402 983 F CFP**

CCS **non plafonnée**

Évolution du BT21

	2019	2020	2021
Janv.	104,31	104,52	103,56
Fév.	103,93	104,50	103,79
Mars	103,88	104,34	103,91
Avril	104,15	104,18	104,61
Mai	104,25	103,78	104,92
Juin	104,42	103,43	105,54
Juil.	104,07	103,62	106,03
Août	103,90	103,67	106,50 (provisoire)
Sept.	103,75	103,64	
Oct.	103,73	103,38	
Nov.	103,86	103,21	
Déc.	103,93	103,30	

Échéances fiscales

15 octobre

Gens de maison

- Paiement des cotisations du 3^e trimestre et déclaration nominative trimestrielle (CAFAT)

Artistes

- Déclaration de ressources du 3^e trimestre (CAFAT).

31 octobre

Impôt sur les sociétés

- Paiement de l'acompte. Mois de clôture : mars.
- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS (pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 30 juin).
- Paiement de l'acompte. Mois de clôture : novembre.

Impôt sur le revenu

- Paiement de l'avis, pour toutes les personnes physiques ayant un revenu et n'ayant pas opté pour un paiement par mensualisation ou prélèvement à l'échéance.

30 novembre

Impôt sur les sociétés

- Paiement de l'acompte. Mois de clôture : avril
- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS (pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 juillet).
- Paiement de l'acompte. Mois de clôture : décembre.

31 décembre

Impôt sur les sociétés

- Paiement de l'acompte. Mois de clôture : janvier et mai.
- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS (pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 30 août).

Retrouvez

POUR 100 F cfp

tous les jeudis

votre hebdomadaire
d'informations générales



Décryptage des sujets
sociétaux, politiques
et économiques
de la Nouvelle-Calédonie



Publication
chaque semaine
de vos annonces
judiciaires et légales